



**La Cheffe du Département des
finances, du territoire et du sport**

Place du Château 1
1014 Lausanne

Aux personnes et instances concernées

Lausanne, le 28 juillet 2025

Réf : 25_COU_4691

**Initiative populaire « Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse ! »
Adoption du contre-projet du Conseil d'Etat par le Grand Conseil**

Madame, Monsieur,

Par ces quelques lignes nous tenons à vous informer qu'un tournant majeur pour le sport dans le canton de Vaud a été franchi le 3 juin dernier. En effet, le Grand Conseil a adopté le contre-projet du Conseil d'Etat à l'initiative populaire « Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse ! ».

Issu du premier Concept cantonal du sport et de l'activité physique, ce contre-projet renforce de manière significative la politique sportive du Canton de Vaud et marque un engagement politique fort et inédit en faveur du sport, reconnaissant ainsi son rôle essentiel en matière de cohésion sociale, d'inclusion, de santé publique mais aussi au niveau de l'économie ou du rayonnement de notre région.

Ce contre-projet comprend 36 mesures pour soutenir le sport pour toutes et tous et sous toutes ses facettes pour environ 36 millions de francs supplémentaires par an au budget de l'Etat. Ce montant sera atteint de manière progressive sur plusieurs années et conditionné aux possibilités financières de l'Etat ainsi qu'à l'approbation du budget par le Parlement. A cela s'ajoutent deux crédits-cadres d'un montant total de 150 millions de francs pour subventionner la construction et la rénovation d'infrastructures sportives d'importance régionale jusqu'à 2030.

En outre, le Grand Conseil a adopté un amendement visant à soutenir l'organisation de manifestations sportives de grande ampleur, telles que des championnats du monde ou d'Europe, au travers de deux crédits-cadres d'un montant de 80 millions de francs au total.

Au vu de cette adoption, le Comité d'initiative a décidé de retirer son texte. L'initiative ne sera donc pas soumise au vote de la population.

Le contenu complet du contre-projet est disponible sur la page internet suivante :
<https://www.vd.ch/actualites/communiqués-de-presse-de-letat-de-vaud/detail/communiqué/le-conseil-detat-transmet-au-grand-conseil-son-contre-projet-pour-une-politique-du-sport-renforcee>

L'adoption de ce contre-projet et l'amendement concernant les manifestations ouvrent un nouveau chapitre historique pour le sport vaudois mais aussi pour la population dans son ensemble, ce qui permettra ainsi de mettre tout un canton en mouvement.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des partenaires, institutions et personnes qui ont contribué à faire de cette avancée une réalité. Le soutien affirmé du Parlement en faveur du sport constitue une formidable opportunité pour renforcer ensemble les dynamiques existantes, en développer de nouvelles et faire rayonner encore davantage le sport vaudois.

Dans cette nouvelle ère, nous nous réjouissons de pouvoir poursuivre notre collaboration avec vous, dans un esprit de co-construction, afin de faire vivre concrètement cette politique ambitieuse au bénéfice de toutes et tous.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Conseillère d'Etat



Christelle Luisier Brodard
Présidente du Conseil d'Etat